« FAIRE ENSEMBLE REND HEUREUX »

J'ai récemment aperçu cette phrase sur le fronton d'un bâtiment municipal d'une ville des Yvelines et cela m'a plu.
Il y a un grand bénéfice pour chacun à être acteur dans sa ville, de participer à ce qui est proposé, de la réunion de quartier à l'investissement bénévole dans un projet ou une association, ou au fleurissement de son trottoir. Cela rend heureux, oui, c'est scientifiquement prouvé.
Et nous avons tous besoin d'être heureux aujourd'hui.

Faire ensemble permet d'agir plus efficacement, dans un sentiment d'appartenance à un groupe ou une communauté, et de façon plus joyeuse que dans son coin.

J'ai saisi au printemps le Conseil Local de Développement et Prospective (CLDP) sur le sujet de la « **démocratie participative » à Jouy**.
Composé d'élus et de citoyens de Jouy, organe démocratique et participatif par son essence même, le CLDP m'a remis son rapport en septembre, confortant le **constat d'une vie participative intense et riche**, et proposant de nouvelles pistes; nous le partagerons en Conseil municipal, car j'ai à cœur de **vous associer tous au devenir de notre ville**, d'une manière ou d'une autre !

Je suis en effet intimement convaincue que ce sont **des collectivités locales que viendront les changements que nous attendons tous,** en matière de transition écologique et de solidarité, pour une croissance économique dynamique, mais différente.
Je vous en reparlerai.

ET SI VOUS PARTICIPIEZ ?

Groupe de travail sur les aires de jeux

LE MOT DE L'OPPOSITION

Si Jouy m'était conté...
Saluons cette belle initiative citoyenne d'Yves Pignon natif de Jouy, mémoire vivante de notre village. Entouré de Francine Boursault (qu'il remercie chaleureusement) et d'une vingtaine de jovaciens férus d'histoire et d'anecdotes, Yves a raconté avec passion l'histoire de la Diège, des vitraux refaits par M. Confetti, du concert d'orgues prévu fin novembre, d'Oberkampf, de la visite de Napoléon, et bien plus encore… MERCI Yves !
Les élus UAPJ : Denise Thibault, Serge Karius, Jean-Paul Rigal

252 signes, c'est l'espace d'expression qu'on réserve à l'opposition. La synthèse est une qualité mais là, il s'agit d'un exploit ! Pour vous parler d'environnement, des familles, des commerces, de pollution... Pour en parler, nous restons à votre disposition, car ces sujets méritent + que 252 signes.
Cyrielle Flosi-Bazenet - Grégoire Ekmekdje

LE MOT DU MAIRE

NOVEMBRE 2021 - N°6

LA PRÉPARATION DU BUDGET COMMUNAL EST UN EXERCICE DE PLUS EN PLUS DIFFICILE

Il mobilise l'ensemble des services et des élus pour préparer l'année à venir ; et lorsque des facteurs extérieurs viennent s'ajouter à la difficulté, cela devient vraiment un cauchemar.

Le contexte national est en effet peu favorable pour nos finances : le retour de l'inflation, les hausses des prix de l'énergie et des matières premières, l'impact Covid sur les travaux communaux… sont autant de contraintes qui pèsent lourd.

> “… avancer et trouver des solutions…”

La suppression de la taxe d'habitation en 2020 a, en outre, considérablement réduit nos ressources car la compensation de l'État s'est effectuée sur la base des taux de 2017, soit AVANT la hausse qui avait été indispensable à l'équilibre de nos comptes en 2018 (200 000 €).
C'est donc comme si nous n'avions pas augmenté les impôts en 2018 (rappel : la précédente hausse avait eu lieu en 2002).

De plus, la dotation que nous attribue l'État pour faire fonctionner les services publics s'amenuise d'environ 50 000 € par an (-4,8 M€ entre 2012 et 2020).
Cela pourrait se concevoir si l'État reprenait à sa charge certaines compétences ou tâches de la ville. Mais non, c'est plutôt une **avalanche de missions nouvelles qui sont dévolues aux communes,** comme la sécurité (les villes sont invitées à renforcer leur police municipale pour pallier les manques d'effectifs dans la Police nationale) ou dont les communes s'emparent faute d'action de l'État (par exemple la santé ou la transition écologique).
Vous y ajoutez toutes les **nouvelles normes ou réglementations administratives supplémentaires** qui embolisent nos services et vous aurez compris combien cela est compliqué.

Mais il faut avancer et trouver des solutions pour continuer à investir et offrir aux Jovaciens les services qui participent de la qualité de vie à Jouy. C'était tout l'enjeu du débat d'orientation budgétaire que nous avons eu en Conseil municipal le lundi 15 novembre.
Croyez bien que toute l'**équipe municipale est consciente de ces enjeux financiers** et reste mobilisée sur l'efficience de chaque euro dépensé.

Bien à vous,

Marie-Hélène Aubert
Maire de Jouy-en-Josas
Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines

BILAN ET CONSTAT

AUJOURD'HUI, UNE AMBITION POUR LA VILLE QUI NÉCESSITE DES CAPACITÉS DE FINANCEMENT GÉNÉREUSES : DES CHOIX À FAIRE ET DES ORIENTATIONS À PRENDRE, DES ENGAGEMENTS À TENIR

La nouvelle municipalité a une stratégie ambitieuse d'investissement pour construire un territoire attractif et rayonnant, favorisant le lien social, valorisant son héritage environnemental et patrimonial, et r**ésolument inscrit dans une démarche de transition écologique**.

LE CONSTAT DE NOS FINANCES DEPUIS 2012 : DÉPENSES ET RECETTES

- En 2020, les **recettes courantes réelles** ne sont supérieures que de 0,8% à celles de 2012, période pendant laquelle l'inflation s'est accrue de 6,8%.
- Une **baisse de notre dotation de l'État** de 66% entre 2012 et 2020, et qui continue de diminuer de 50 K€ par an.
- Un manque à gagner de 200 000 € par an, consécutif à la **suppression de la taxe d'habitation** en 2020.
- Le **Fonds de péréquation intercommunal** (fond de solidarité vers les communes les plus pauvres) pèse de plus en plus lourd : de 12 000 € en 2012, il est aujourd'hui de 285 000 €, malgré une prise en charge partielle de cette taxe par Versailles Grand Parc.
- La volonté d'assurer **plus de services aux habitants** a entraîné l'augmentation des charges courantes : elles sont 12% plus importantes en 2020 qu'en 2012, dont les charges de personnel.

  Plusieurs raisons à cela :
  - Le **développement des services aux habitants.**
  - La **multiplication des normes** imposées qui embolise les services.
  - Le manque de souplesse et de flexibilité des **emplois de la fonction publique**.
  - Le **reclassement d'agents** dans l'incapacité d'exercer leurs précédentes fonctions.
  - Une collectivité qui est son **propre assureur chômage** (indemnisation des agents pendant 2 ans après leur départ).
  - Des **postes stratégiques enfin pourvus**, après de longs mois de recrutement (services techniques, urbanisme…).
  - Une **revalorisation nationale des salaires de la Fonction publique**.

LE MAINTIEN DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ A ÉTÉ POSSIBLE AU PRIX :

- D'**opérations exceptionnelles** qui sont venues compenser la dégradation du solde courant (vente des terrains du petit Robinson en sortie d'autoroute, vente du terrain place de la Marne…).
- D'un **pilotage serré des dépenses de fonctionnement** pour générer un résultat positif en fin d'année.
- D'un **engagement des opérations d'investissement plus lent** que le rythme budgété, engendrant des reports réguliers des projets programmés.

CE CADRE BUDGÉTAIRE 2012-2020 N'EST PLUS TENABLE AVEC LE CONTEXTE ACTUEL ET LES AMBITIONS DE LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ.

- **Le programme pour lequel vous nous avez élus prévoit de nombreux investissements entre 2020 et 2026** (dont une bonne partie initiée dans le mandat précédent).
- **Le renforcement des équipes, et donc de la « capacité à faire », produit des effets déjà mesurables :** 9M€ d'investissements ont été réalisés depuis 2020 (dont 4,5 M€ déjà engagés avant ce mandat : isolation écoles Toutain-Mousseau, éclairage public, pôle enfance, modernisation du Musée…).

Mais le cadre budgétaire qui fonctionnait de 2012 à 2020, d'équilibre du budget par les reports d'investissement, n'est plus compatible avec cette nouvelle dynamique.
Lors du débat d'orientation budgétaire du Conseil municipal , il nous a fallu **étudier les différentes options qui s'offraient à nous pour les années à venir** :

- Diminuer notre ambition d'investissement, en privilégiant les **« investissements d'avenir »** (inscrits dans la transition écologique et énergétique, ou générant des économies de fonctionnement, ou des ressources), et en sacrifiant quelques-uns de nos grands projets que vous attendez tant.
- Financer des **investissements par l'emprunt :** c'est une option envisageable, car la ville est peu endettée, qui nécessitera de démontrer notre capacité à rembourser.
- **Continuer à réduire drastiquement nos dépenses de fonctionnement** tout en sachant que 72% sont constitués de dépenses difficilement compressibles (les salaires, les fluides, l'entretien courant du patrimoine de la ville…). Nous nous y attellerons malgré tout.
- Analyser l'**efficience et l'opportunité de certains services publics** largement déficitaires, en regard des attentes des habitants.
- Demander un **effort financier aux Jovaciens** (usagers ou non des services publics) en contrepartie d'engagements forts de la municipalité sur ces points.

La préparation du budget va se poursuivre ces prochaines semaines, pour être voté le 13 décembre. J'ai tenu à vous exposer, de façon très transparente, ces sujets financiers qui nous occupent actuellement.
Sachez que les orientations choisies par le Conseil municipal seront prises avant tout dans l'intérêt de la ville, pour le maintien de la qualité de vie et des services aux Jovaciens.